

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU 19 FEVRIER 2025

LISTE DES DECISIONS PRESENTÉES AU COMITE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS SOUMISES AU VOTE

Décision N°	Objet	
2025-005	Marché 2024-03 d'assurances du SITOM – Attribution à GROUPAMA 69009 LYON Lot 01 dommages aux biens : 7.980,00 € TTC prime annuelle Lot 02 responsabilité civile : 4.054,00 € HT prime provisionnelle annuelle Lot 02 responsabilité juridique : 1.061,00 € HT prime nette annuelle Lot 03 flotte automobile : 3.906,38 € TTC prime annuelle Lot 04 responsabilité juridique des agents et des élus : 1.000,00 € TTC prime annuelle	
Délibération N°	Objet	Décision du Comité Syndical
2025-001	Présentation du rapport et du débat d'orientation budgétaire 2025	A pris acte de la tenue du DOB 2025
2025-002	Vente en ligne du SITOM : Approbation des conditions générales de vente CGV	Adoptée à l'unanimité
2025-003	Demande d'adhésion à AMORCE, association nationale au service des collectivités territoriales des associations et des entreprises gestionnaires des déchets	Adoptée à l'unanimité
2025-004	Contrat type unique pour la collecte sélective 2025-2029 (OCAPEM) – Autorisation à signer ce contrat unique avec LEKO	Adoptée à l'unanimité
2025-006	Choix d'une convention de participation pour le risque « santé » et/ou pour le risque « prévoyance » et mandat au cdg69 pour mener la procédure	Adoptée à l'unanimité

Publiée sur le site internet du SITOM SUD RHONE le 03 Mars 2025

